

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO URB-205-20-2025

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, que mercredi, le 11^e jour du mois de février deux mille vingt-six (11-02-2026), le Conseil de la MRC des Jardins-de-Napierville a adopté par résolution le règlement numéro URB-205-20-2025, modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé en vigueur (Règlement URB-205) lors d'une séance ordinaire.

Ce règlement a pour objet de créer une affectation jardin zoologique, de modifier la délimitation d'une affectation d'extraction à Saint-Jacques-le-Mineur et de modifier certaines normes concernant l'hébergement commercial.

Le règlement numéro URB-205-20-2025 sera disponible pour consultation au bureau de chacune des municipalités locales, au bureau de la MRC, situé au 1767 Principale, Saint-Michel, ainsi que sur le site internet www.mrcjdn.ca.

Dans les six (6) mois de l'entrée en vigueur du règlement, toutes les municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville devront adopter tout règlement de concordance requis pour tenir compte de la modification du schéma d'aménagement et de développement révisé.

Ce règlement entrera en vigueur lors de la réception de l'avis de la Ministre des Affaires municipales le confirmant.

Donné à Saint-Michel, ce 16^e jour de février 2026.



Amélie Latendresse
Directrice générale et
Greffière-trésorière



CERTIFICAT D'AFFICHAGE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERIRNGTON

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO URB-205-20-2025

Modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé
(Règlement URB-205) de la MRC des Jardins-de-Napierville

Je, directeur général greffier-trésorier/directrice générale greffière-trésorière, certifie par les présentes sous mon serment d'office, que j'ai affiché copies de l'avis public relatif au sujet ci-haut mentionné aux endroits désignés.

Entre 9h et 16h30, ce 18^e jour de février deux mille vingt-six.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18^e jour de février deux mille vingt-six.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'clt ctz', is written over a horizontal line.

SIGNATURE

Clément Costanza

NOM

Directeur général / Directrice générale
Greffier trésorier / Greffière-trésorière